



CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT CONSTITUTIONNEL
UMR DE DROIT COMPARE
ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

9ème Printemps du Droit constitutionnel

Assemblée nationale
Vendredi 23 mai 2014

Transparence et vie publique

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

9h – 9h30 : accueil des participants

Ouverture du colloque

Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale

Rapports introductifs

Bertrand Mathieu et Michel Verpeaux, directeurs du CRDC

Première séance
sous la présidence de **Michel Verpeaux**
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
« Pourquoi encadrer la vie publique ? »

Morale et politique

Xavier Magnon

Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole

De la Commission à la loi

Julie Benetti et Agnès Roblot-Troizier

Professeurs à l'Université de Reims et Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débats

Pause-café

Deuxième séance
sous la présidence de **Dominique Rousseau**
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
« La transparence par la loi »

Un déontologue à l'Assemblée nationale

Ferdinand Melin-Soucramanien

Déontologue à l'Assemblée nationale

Transparence et Parlement

Georges Bergounous

Professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débats

12h45 : déjeuner libre

Reprise des travaux à 14h30

Troisième séance
sous la présidence de **Bertrand Mathieu**
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
« Des élus contrôlés »

La fin du cumul pour tous

Pascal Jan

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Parlementaires : intouchables ?

Marie-Odile Peyroux-Sissoko, doctorante contractuelle à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, **Cécile Regourd**, doctorante contractuelle à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et **Anaïs Dechambre**, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les élus face aux réformes de leur statut

Table-ronde réunissant des parlementaires et des élus locaux

Débats

17h - Fin des travaux

Inscription par courriel : 9emeprintemps@univ-paris1.fr

Attention

L'accès dans l'enceinte de l'Assemblée nationale sera subordonné à une **inscription préalable** et à la **présentation d'une pièce d'identité**

Assemblée nationale, Immeuble Chaban Delmas, salle Lamartine (1^{er} sous-sol)
101, rue de l'Université, 75007 Paris, métro Invalides

Les actes de la journée d'étude seront publiés aux Editions Dalloz
dans la collection « Les cahiers constitutionnels de Paris 1 »